



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 Février 2012

L'ANRT met en place un indice de l'évolution des prix des services de télécommunications : Baisse générale des prix

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) rend publique l'étude relative à l'évolution des prix des services de télécommunications entre 2008 et 2011, une étude qui sera actualisée annuellement.

Pour mesurer cette évolution, l'ANRT a mis en place un indice global composite, résultant de trois indices:

- ✓ indice des prix du mobile (prépayé et postpayé) ;
- ✓ indice des prix du fixe grand public (fixe grand public et haut débit fixe grand public) ;
- ✓ indice des prix du fixe Affaires (fixe affaires et haut débit affaires).

La méthodologie adoptée par l'ANRT s'inspire de celle mise en place par certains régulateurs et institutions internationales, comme l'OCDE et la Commission européenne ainsi que de celle adoptée par le Haut Commissariat au Plan.

Les résultats issus de l'étude pour les différents sous-indices ainsi que pour l'indice composite ont été calculés par opérateur puis agrégées pour refléter l'ensemble du marché.

Globalement, les prix des services de télécommunications, mesurés par l'indice composite, ont baissé de 34% entre 2008 et 2011.

Concernant le mobile, l'indice des prix du mobile (postpayé et prépayé) a connu une baisse significative entre 2008 et 2011 atteignant près de 37%. Cette évolution est le résultat de baisses successives des prix constatées particulièrement à partir de 2010.

En effet, les utilisateurs du **mobile** ont pu bénéficier de la pérennisation des doubles et triples recharges chez certains opérateurs, de l'alignement du tarif Off-Net¹ sur le tarif On-Net², de l'augmentation des bonus permanents sur les offres prépayées, de l'introduction de la facturation à la seconde, de la baisse des tarifs internationaux et de la baisse du tarif à la minute pour les offres prépayées.

Concernant **le marché du fixe grand public**, l'indice des prix, quant à lui, a connu une baisse de l'ordre de 24% entre 2008 et 2011, due principalement aux baisses régulières des tarifs internationaux, à l'augmentation des bonus dans les recharges

¹ Off-Net : Communications inter-opérateurs (depuis l'opérateur concerné vers les autres)

² On-Net : Communications intra opérateur

des forfaits bloqués et aux offres des opérateurs de réseaux fixes de Nouvelle Génération.

Il en est de même pour l'indice des prix du **haut débit grand public** (ADSL) qui a baissé de plus de 56% depuis 2008, laquelle baisse a été accompagnée d'une montée en débits pour les utilisateurs concernés.

S'agissant du **marché Affaires** (Entreprises et professionnels), il a également connu, entre 2008 et 2011, une baisse de l'ordre de 45% pour ce qui est de l'indice des prix du fixe Affaires et de 56% concernant l'indice des prix du haut débit Affaires.